

CROISIÈRE à VOILE

en baie de Quiberon et dans le golfe du Morbihan
du 13 au 16 mai 2021

A l'Ascension,
larguons les amarres et retrouvons les joies de la navigation ensemble
en baie de Quiberon et dans le golfe du Morbihan.



Naviguer vers Belle-Ile,
mouiller à Houat ou Hoëdic,
sillonner le golfe du Morbihan
remonter la rivière d'Auray...
les options sont multiples.

Deux bateaux et leurs treize passagers
appareilleront jeudi matin
du port du Crouesty
pour quatre jours en mer.

ORGANISATEURS

- Françoise MATHIEU : 06 70 85 31 09, « francoise.mathieu2@orange.fr »
- Denis RICHARD : 06 61 70 77 84, « captaindenis@free.fr »

CHEFS DE BORD

- Denis RICHARD, Franck HERNANDEZ

VOILIERS

- LISBOA, Océanis 38, 3 cabines, 7 personnes à bord.
- MALOUAN, Océanis 36, 3 cabines, 6 personnes à bord.

LIEU

Baie de Quiberon et golfe du Morbihan au départ du Crouesty

- Embarquement : Le Crouesty (port), le jeudi matin 13 mai, possible dès le mercredi soir 12 mai
- Débarquement : Le Crouesty (port), le dimanche après-midi 16 mai, possible le lundi matin 17 mai

TRANSPORT

Co-voiturage ou train (gare de Vannes puis autobus pour le Crouesty)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

L'adhésion au CIHM est obligatoire. La *Carte découverte* n'est pas admise pour cette sortie de quatre jours.

PARTICIPATION FINANCIERE : 285 euros.

Cette croisière est organisée dans les conditions exposées dans la CHARTE DE LA SECTION VOILE, en particulier ce qui concerne :

- les conditions d'inscription (adhésion, assurance, annulation),
- les procédures de réception et de validation des inscriptions,
- les dépenses comprises dans la participation financière demandée*,
- les dépenses additionnelles à prévoir,
- les conditions générales de participation (constitution des équipages, programme de navigation, vie à bord, sécurité nautique),
- l'équipement individuel indispensable,
- le transport vers et depuis le port d'embarquement,

* pour cette navigation, nettoyage intérieur final compris.

Chaque participant prend connaissance des dispositions de la CHARTE DE LA SECTION VOILE préalablement à son inscription.

La charte est consultable et imprimable sur les pages *voile* du site internet du CIHM.

ENGAGEMENT DU PARTICIPANT

Avec la signature de son bulletin d'inscription, le participant

- atteste avoir pris connaissance de la CHARTE DE LA SECTION VOILE et en accepte expressément les principes et les termes,
- s'engage à respecter strictement toutes les mesures et consignes de sécurité formulées par le chef de bord en cours de navigation.

MODALITES PARTICULIERES D'INSCRIPTION

Inscription postale

Envoi postal d'un bulletin d'inscription exhaustivement complété, daté, signé, accompagné d'un chèque du montant total de la sortie rédigé à l'ordre du CIHM et adressé à la personne désignée en tête du bulletin.

REUNION DE PREPARATION

Présence indispensable à la réunion de préparation qui se tiendra **par zoom** le lundi 10 mai à 19h30.

Les organisateurs et les chefs de bord sont des bénévoles ; ils ne sont ni moniteurs, ni accompagnateurs professionnels.
--

BULLETIN D'INSCRIPTION

Croisière à voile en baie de Quiberon et dans le golfe du Morbihan
au départ du Crouesty, du 13 au 16 mai 2021

Pour être valable, le présent bulletin doit être **exhaustivement rempli, daté et signé**
et **accompagné du chèque** de participation.

Il est adressé à Françoise Mathieu, tél 06 70 85 31 09 ; francoise.mathieu2@orange.fr
(adresse postale communiquée sur demande).

Nom et prénom :

Adresse :

Tel mobile : E-mail :

Adhérent : numéro :

NIVEAU VOILE

Skipper, Équipier expérimenté, Équipier, Notions, Sans expérience

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT OU D'URGENCE

Nom : Lien N° téléphone :

ASSURANCE SECOURS & ASSISTANCE

Assisteur* : N° contrat : Tél d'appel d'urgence :
*type Mondial Assistance, IMA, etc... Si vous n'en avez pas, notez « sans objet ».

TRANSPORT

Co-voiturage en passager Co-voiturage en conducteur Autre :

Si voiture personnelle : Nombre de places de passagers : Heure et lieu de départ :

J'ai pris connaissance de la **CHARTRE DE LA SECTION VOILE** et j'en accepte les principes et les termes.

Je m'engage à respecter strictement toutes les mesures et consignes de sécurité et de prévention sanitaire formulées par le chef de bord.

Je joins un chèque de 285 € à l'ordre du CIHM.

Signature.....

date